



**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 31 JANVIER 2017 À 21 H
À LA MAIRIE D'AYGUESVIVES**

Présents : ADAM Pascal, ANTOINE Frédéric, DAZA Sarah, DELMAS Gilbert, DEMAY Véronique, EMERY Françoise, GRELAT Hélène, MAUFRAS Jean-Yves, OBERTI Jacques, SARTORI Janine, TROPIS Karine, VATIN Marc.

Absents excusés : BRIAND Laetitia, LOMBARD Stéphanie, MAUREL Alain, CHAUVET Michel

Procuration(s) : Mme LOMBARD à Mme DAZA.

Secrétaire de séance : SARTORI Janine

1 • MEDIATHEQUE : à la suite d'une défection d'un artisan pour le lot carrelage et faïence, une nouvelle entreprise a été retenue lors d'un nouvel appel d'offres. Il n'y aura pas d'impact sur le planning par contre il y en aura un sur le plan financier. Le montant s'élèvera à 19 355 €. La fin du chantier est prévue vers la fin mars. Délibération approuvée à l'unanimité.

2 • PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) : débat sur le transfert de la compétence planification auprès de la communauté d'agglomération du SICOVAL. (loi ALLUR du 24/03/2014). M. le maire expose aux conseillers municipaux le transfert possible : la décision doit parvenir au Sicoval avant le 27/03/2017. Une concertation et des précisions doivent être apportées au débat. La délibération est reportée à une date ultérieure.

3 • AMENAGEMENT DES BERGES DE L'AMADOU : pour cet aménagement, plusieurs actions sont à envisager :

- l'acquisition par la commune d'une parcelle à la Famille Colombiès ;
- l'échange de parcelles entre la commune et M. Péchou concernant notamment le chemin d'En Causse qui sera déplacé le long du canal du midi ;
- le renforcement des berges en rive droite de l'Amadou ;
il est prévu le passage du réseau d'assainissement de l'ancienne station d'épuration vers la future, un cheminement piétons-cycles côté rive droite du ruisseau jusqu'au pont, le dévoiement du chemin d'en Causse ;
le projet doit pouvoir être réalisé mi 2018 ;

Délibération pour l'acquisition d'une parcelle de 8 500 €, approuvée à l'unanimité.

Délibération pour l'échange de terrain avec M. Antoine PECHOU, approuvée à l'unanimité.

4 • PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES : une société coopérative d'intérêt collectif, qui a le soutien de la Région et du Sicoval, propose l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de bâtiments communaux ou communautaires, ceci dans une démarche de développement durable par l'utilisation d'énergie renouvelable. Le Conseil Municipal donne son accord de principe.

Délibération approuvée moins une voix contre.

5 • CONVENTION PRESTATION DE SERVICE ASA XIII ET LA COMMUNE : le Conseil Municipal approuve à l'unanimité une convention de prestation de service entre l'ASA XIII et la Commune concernant l'intervention d'un éducateur sportif pour assurer une fonction d'animation dans le cadre de l'ALAE (16 heures hebdomadaires, du 20/02/2017 au 8/01/2020. Le coût horaire sera celui d'un emploi avenir, déduction faite de l'aide financière versée par l'Etat.

6 • MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DU SICOVAL À LA MAIRIE D'AYGUESVIVES : renouvellement d'une convention avec le Sicoval concernant la mise à disposition d'un adjoint d'animation titulaire à temps non complet 18,5/35 et d'un adjoint d'animation titulaire à temps non complet 18/35, à raison de 2 heures hebdomadaires un mercredi sur deux. Délibérations approuvées à l'unanimité

7 • QUESTION DIVERSE : mise en place d'une application sur smartphone pour recevoir des informations liées à la mairie.